



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Enfance en danger

Question écrite n° 39546

Texte de la question

M Jean Roatta demande à Mme le ministre délégué auprès du ministre des affaires sociales et de l'emploi, chargé de la santé et de la famille, s'il ne serait pas souhaitable de créer un organisme consultatif qui se préoccuperait spécifiquement des questions relatives à l'enfance en détresse. Cet organisme pourrait comprendre, outre des personnalités attachées à ces problèmes, des représentants des DDASS, de l'AEMO, de la PMI. Il aurait pour but de défendre le droit des enfants dans une période où l'on constate une recrudescence des manquements graves en ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Roatta Jean](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39546

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : santé et famille

Ministère attributaire : santé et famille

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 avril 1988, page 1737